



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition de FOURNIER (Nathalie), « [Page de titre] », *Grammaire et syntaxe française*, MAUPAS (Charles), p. 179-180

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-10457-5.p.0179](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-10457-5.p.0179)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2020. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

[PAGE DE TITRE]

**GRAMMAIRE**

ET SYNTAXE FRANCOISE

CONTENANT REIGLES BIEN

exactes & certaines de la prononciation,  
orthographe, construction &  
usage de nostre langue, en faveur des  
estrangers qui en sont desireux.

*Par Charles Maupas Bloisien.*

Seconde Edition.

*Reveuë, corrigee & augmentee de moitié,  
& en beaucoup de sortes amendeë outre  
la precedente, par ledit Auteur*

Gallica lingua tibi est cordi ? hunc perdisce libellum.  
Plus petis ? Autoris vox adeunda tibi est<sup>1</sup>.

A ORLEANS.

Chez Olivier Boynard, Et Jean Nyon,  
au Cloistre Ste. Croix.

1618.

---

1 « La langue française te tient à cœur ? Travaille avec soin ce livret. Tu demandes plus ? Il te faut aller écouter la voix de l'auteur » ; le distique est modifié en 1625 par Maupas fils en : « Gallica lingua placet ? tenuem hunc evolve libellum. / Plus petis ? Authoris natus id ore dabit » (voir annexe bibliographique I.3, p. 478).

*Avec Privilege du Roy<sup>2</sup>.  
Estrangier desireux de nostre langue apprendre,  
Employe en ce livret, & ton temps & ton soin,  
Que si d'enseignement plus ample il t'est besoin,  
Vien-t'en la vive voix de l'Auteur mesme entendre<sup>3</sup>.*

VISUS à MUSA PLACOR<sup>4</sup>

- 
- 2 Le privilège n'est pas reproduit dans l'édition ; sur cette question, voir l'introduction, p. 21.
- 3 La fonction publicitaire de ce quatrain est évidente : il s'agit de recruter de nouveaux élèves. En 1625, Maupas fils le transforme en : « Estranger desireux de nostre langue entendre, / Ce livret t'apprendra sa syntaxe & ses loix. / Veux-tu par un chemin plus aisé la comprendre ? Vien : le fils de l'auteur l'enseigne à vive voix » (voir annexe bibliographique I.3, p. 478).
- 4 « Sous le regard de la Muse, je suis apaisé » ; cette épigraphe est ajoutée en 1618 et supprimée en 1625.